



2014- Elèves décrocheurs en 4ème

(Expérimentation terminée)

Collège Les Violettes
3 AVENUE DES PINS , 31142 ST ALBAN CEDEX
Site : <http://violettes.ecollege.haute-garonne.fr/>
Auteur : CHAUDERON Martine
Mél : 0311632f@ac-toulouse.fr

Le niveau 4ème en collège représente une étape charnière de la scolarité de l'élève. Les exigences revues à la hausse conjuguées à une adolescence difficile contribuent à faire du niveau 4ème, un niveau dit « difficile ». Les élèves en difficulté commencent à perdre pied et un nombre non négligeable se trouve en risque réel de décrochage. C'est pour agir en prévention que le dispositif « Elèves Décrocheurs en 4ème » a été pensé au Collège « les Violettes » d'Aucamville. Mis en place progressivement en 2013 et reconduit pour 3 années scolaires, il s'agit d'un dispositif constitué d'ateliers différents proposés soit aux décrocheurs « passifs » soit aux décrocheurs « perturbateurs ». Les résultats très encourageants des premiers mois d'expérimentation ont permis de faire évoluer le projet; Des élèves en perdition ont repris goût à leur scolarité et reprennent confiance, encadré par des adultes qui leur proposent un parcours individualisé.

Plus-value de l'action

Ce projet permet d'instaurer des temps forts passés avec ces élèves qui trouvent dans l'Ecole des personnels qui les accompagnent, leur donnent l'intérêt qu'ils méritent, les valorisent pour les aider à bâtir un vrai projet d'avenir et redonner un sens à leur scolarité et les conduire vers une orientation choisie. Le regard de ces élèves sur l'école et leur parcours a véritablement changé.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

1] Donner du sens à l'école

- Bâtir un projet de vie, ouvrir sur l'avenir
- Mettre en adéquation apprentissages et projet professionnel

2] Créer des parcours individualisés, un « sur-mesure » pour ces élèves en grande difficulté familiale, sociale et/ou scolaire

- → Axe 3 du Projet d'établissement : « Prise en compte des différences par une pédagogie évolutive et adaptée »
- → Axe de développement du Contrat d'Objectifs : Réduire les écarts d'attitude face au travail et redonner de la motivation (3eme levier de progrès : développer l'ambition des élèves pour augmenter le taux de passage en seconde générale)

A l'origine

Des élèves en risque de réel décrochage scolaire à partir du niveau 4ème

Constat a été fait sur le niveau 4ème : environ 40% d'élèves en difficulté voire en grande difficulté. Cependant, depuis 2 ans, nous sommes face à des jeunes qui sont soit passifs et en inactivité totale, soit perturbateurs adoptant des comportements a-scolaires et mettant tout en œuvre pour se faire exclure et mériteraient le passage en conseil de discipline. Or, l'analyse de la situation nous amené à adopter le raisonnement inverse. Que mettre en place vis-à-vis de ces élèves passifs pour les rendre acteurs de leur scolarité ? Que mettre en œuvre pour inclure dans notre établissement et rendre positive la présence de nos adolescents en difficulté ?

Objectifs poursuivis

Objectif général : Réduire le nombre d'élèves « décrocheurs » parmi les élèves de 4ème (soit 10% de notre effectif de 4ème).
Mettre en place des parcours personnalisés de réussite scolaire pour les élèves décrocheurs en 4ème.

Description

Niveaux 4ème, environ 20 à 25 élèves

Modalité de mise en oeuvre

2 types de « décrocheurs » de 4ème repérés par les équipes pédagogiques et bénéficient d'action ciblées :

- Les décrocheurs « passifs » bénéficient de 3 ateliers :

atelier « Orientation » : travail sur le projet de l'élève, travail par scénario : élève acteur, bilan de compétences, rédaction et signature d'un contrat d'engagement pour un parcours individualisé (0,5H/semaine en groupe de 6 élèves) animé par un professeur de lettres ;

atelier de « relaxation dynamique » : gestion du stress, retrouver motivation et confiance en soi pour le travail scolaire (1h hebdomadaire pour 11 élèves) effectuée par un professeur d'anglais diplômé de sophrologie ;

atelier d' « expression libre » : travail sur la pratique de l'écrit, sur l'expression orale et la confiance en soi, projet de production théâtrale en fin d'année scolaire (1h30/ quinzaine en groupe de 10 élèves).

- Les décrocheurs dits « perturbateurs » bénéficient également de 3 ateliers :

atelier « de parole » avec activités physiques « support » : escalade, tennis : séances diagnostiques, rédaction d'un contrat, engagement fort de la part de l'élève (1h par semaine pour 10 élèves) ;

atelier « Orientation » : intervention de la COP, intégration au dispositif « Alternance », stages en entreprises et en lycée professionnel ;

atelier « accompagnement individualisé » : suivi en collaboration avec l'infirmière et l'assistante sociale du collège, bilan hebdomadaire avec le professeur d'EPS, les CPE et la Direction, soutien accentué en français et mathématiques (avec test de compétences en lecture/compréhension de texte par une professeure d'école), tutorat de certains élèves par des enseignants volontaires (groupe d'environ 12 élèves)

Trois ressources ou points d'appui

L'appui des IA-IPR

Le réseau de partenaires développé par le collège

Difficultés rencontrées

Le risque de stigmatisation

Moyens mobilisés

6 Professeurs mobilisés et partie prenante pour du travail en ateliers, soit un total d'environ 150 HSE sur une année scolaire.

Travail avec les corps d'inspection, les personnels sociaux et de santé, la COP

Partenariat et contenu du partenariat

divers professionnels sont associés : AFDET, Ecole des parents et des éducateurs, pour des interventions auprès des élèves, partenariats avec des professionnels et des entreprises pour la mise en place de stage (cadre de l'alternance) ;

Partenariat avec les Lycées du secteur, pour l'organisation de visite découverte et de stages

Le projet a été sélectionné par la Fondation de France comme 80 autres sur 480

Coût des diverses interventions estimé entre 875€ et 2000€ annuels.

Liens éventuels avec la Recherche

NR

Evaluation

Evaluation / indicateurs

- évolution des indicateurs et rapports d'activités des enseignants impliqués dans les différents ateliers;

- réunions mensuelles du comité de pilotage comprenant l'équipe de direction, les CPE, Les personnels sociaux et de santé et les enseignants impliqués

Pilotage et régulation avec le soutien du M. FUVEL IA-IPR d'Arts Plastiques, référent du bassin Nord et M. FAU IA-IPR EVS

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Modalité d'évaluation :

- évolution des indicateurs et rapports d'activités des enseignants impliqués dans les différents ateliers;
- réunions mensuelles du comité de pilotage comprenant l'équipe de direction, les CPE, Les personnels sociaux et de santé et les enseignants impliqués

Pilotage et régulation avec le soutien du M. FUVEL IA-IPR d'Arts Plastiques, référent du bassin Nord et M. FAU IA-IPR EVS

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Gain de confiance entre élèves et enseignants, un regard différent pose sur l'adulte

Sur les pratiques des enseignants :

Un regard différent pose sur ces élèves

Sur le leadership et les relations professionnelles :

-

Sur l'école / l'établissement :

Meilleur climat scolaire, diminution des punitions et des troubles occasionnés par certains élèves en échec

Plus généralement, sur l'environnement :

Une véritable réflexion s'est engagée, les rapports enseignants/élèves en difficultés ont évolué, les regards posés ont changé, la confiance et le dialogue sont revenus progressivement. Le dispositif évolue constamment et l'évaluation dynamique permet d'ajuster les interventions et de véritablement personnaliser les parcours.